
EXPOSÉ PRÉLIMINAIRE FAIT PAR LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA
DEVANT LE COMITÉ MIXTE SPÉCIAL DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES
COMMUNES SUR LES LANGUES OFFICIELLES
15 DÉCEMBRE 1981

La Banque du Canada a la ferme détermination de réaliser pleinement chez elle le bilinguisme institutionnel. Notre objectif consiste à créer un climat où tous les employés peuvent communiquer et travailler dans la langue de leur choix, où ils ont des chances égales de succès et d'avancement, que leur première langue officielle soit l'anglais ou le français, et où les services au public sont offerts dans les deux langues. A cette fin, nous avons implanté des programmes et des usages bien adaptés aux circonstances dans lesquelles nous évoluons, et je suis heureux de pouvoir affirmer que nous avons fait, et que nous continuons de faire, des progrès marqués dans la poursuite de l'objectif fixé.

Il y a plus de dix ans que la Banque travaille à promouvoir le bilinguisme au sein de son personnel et dans ses opérations. Dès le début, il était clair que, pour faire de la Banque une institution vraiment bilingue, il était indispensable d'améliorer les connaissances linguistiques des employés. C'est pour cela que la Banque s'est depuis longtemps dotée à Ottawa des ressources nécessaires à l'enseignement des langues et qu'elle offre au personnel de ses Agences diverses possibilités d'apprentissage de la langue seconde. Dans un premier temps, ces ressources ont servi principalement à

développer les compétences bilingues des cadres, mais, à l'heure actuelle, elles servent de plus en plus à enseigner au personnel de supervision de tous les niveaux.

Pour stimuler la participation des francophones au travail qu'elle effectue, la Banque s'assure que les régions de langue française sont au moins aussi bien informées des postes à pourvoir que les autres régions du pays. Nous nous sommes efforcés, de façon constante, d'attirer dans nos rangs des francophones détenant des diplômes universitaires, et ce, en effectuant chaque année des visites aux campus des universités de langue française. Ces efforts ont été, somme toute, assez fructueux. Toutefois, nous n'avons pas été en mesure de conserver dans nos rangs autant de ces diplômés que nous l'aurions souhaité. La principale raison de cet état de choses réside dans la très forte demande qui existe dans le secteur privé et dans la fonction publique pour les professionnels de langue française qui ont une expérience dans les domaines économique et financier.

Au chapitre des possibilités d'avancement, il convient de mentionner que notre système actuel d'affichage interne des postes vacants permet de bien informer nos employés, tant francophones qu'anglophones, des possibilités qui leur sont offertes. La connaissance de la langue seconde est considérée comme un atout majeur lorsqu'il s'agit de combler des postes de supervision. Tous les cours et séminaires de perfectionnement destinés à nos employés sont donnés dans les deux langues officielles.

La Banque a pour politique d'offrir dans les deux langues tous les services internes. Les services aux employés sont bilingues, et les efforts déployés en vue d'offrir à notre personnel des outils de travail dans les deux langues se sont soldés par des progrès marqués. Tous les documents de travail nouveaux ou révisés sont maintenant produits automatiquement dans les deux langues, et des efforts considérables sont faits actuellement, au niveau de la traduction, pour produire sous forme bilingue les documents de travail qui ne sont encore disponibles que dans une seule langue.

L'application, au sein de la Banque, de la politique en matière de bilinguisme relève de la Direction du personnel. Il y a à ce département un Conseiller en bilinguisme, qui a notamment pour fonction d'assurer la liaison avec le Bureau du Commissaire aux langues officielles et avec d'autres organismes qui, à l'extérieur de la Banque, poursuivent des objectifs similaires. Dans le domaine du bilinguisme, la Direction du personnel travaille en collaboration avec le Comité consultatif sur le bilinguisme, qui est composé de trois cadres supérieurs du Comité de gestion et qui relève de moi et du Premier sous-gouverneur. La Banque produit chaque année un rapport intitulé "Le bilinguisme à la Banque du Canada". La distribution de ce document à tous nos employés permet de les informer des activités entreprises dans ce domaine.

Grâce à la taille assez petite de notre personnel et à sa concentration relative dans un même lieu, la Banque a été capable d'administrer ses politiques en matière de langues de façon souple et peu

formelle. Je trouve de nombreux motifs d'encouragement dans la manière positive dont les employés de la Banque ont réagi à l'approche adoptée et dans l'esprit de collaboration dont ils ont fait preuve.

En dernière instance, le seul critère pour juger du succès de nos initiatives dans le domaine du bilinguisme, c'est l'usage que nos employés peuvent faire de l'une ou l'autre des deux langues officielles dans le milieu de travail. En fait, nous avons créé un climat à la faveur duquel une proportion élevée et croissante des communications se fait dans les deux langues. Actuellement, la réunion quotidienne de notre Comité de gestion se déroule spontanément dans les deux langues. Nous incitons fortement les analystes à rédiger leurs travaux dans leur langue première, et ces derniers réagissent de façon positive. De plus, le français est beaucoup plus utilisé qu'auparavant dans les réunions et dans les rapports personnels entre employés de langue française et de langue anglaise.

En résumé, on peut dire que la Banque a fait des progrès remarquables dans le domaine du bilinguisme et qu'à cet égard, elle est maintenant un milieu de travail très différent de ce qu'elle était il y a dix ans, voire cinq ans. Il reste encore bien du chemin à parcourir, mais les bases nécessaires sont déjà jetées, et le processus est solidement amorcé. La Banque continuera d'accorder la priorité aux tâches qui devront lui permettre d'avancer continuellement et sûrement dans la voie du bilinguisme institutionnel intégral.